#Spéciale

Les Unes

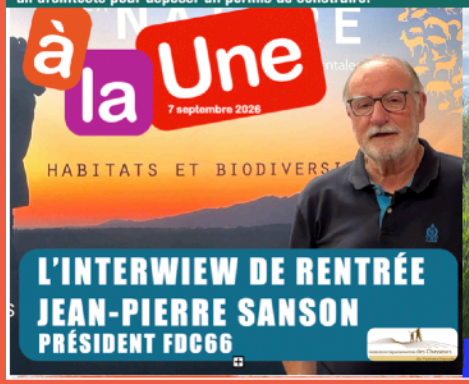
Mars > Novembre 2026

















- Retour sur quelques «*unes*» qui ont jalonné ces derniers mois jusqu'aux dernières actualités de novembre 2026 -

Avec quelques-uns de nos partenaires :

5 novembre 2026 - #143

à la Une



Circulation active de virus de la myxomatose chez le lièvre

- Circulation du virus HA-MYXV dans le 66 -

C'est un variant du virus de la myxomatose du Lapin. Il a recombiné avec un autre virus de la même famille (poxvirus) qui lui confèrent la capacité à infecter différentes espèces de lièvres tout en conservant la capacité à infecter le lapin.

👉 Plusieurs cas de mortalités anormales de lièvres ont récemment été observés sur différents secteurs de la plaine du Roussillon. Les analyses réalisées dans le cadre du *réseau SAGIR* ont mis en évidence la présence d'un *poxvirus* responsable de la myxomatose chez les animaux examinés.

👉 Face à cette situation sanitaire préoccupante, la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales souhaite attirer l'attention de tous les chasseurs sur la nécessité d'une vigilance renforcée quant à l'état des populations de lièvres présentes sur vos territoires.

- Surveillez attentivement l'évolution des effectifs de lièvres
- Signalez sans délai toute mortalité anormale ou tout animal présentant des signes cliniques suspects
- Évitez toute manipulation inutile des cadavres
- Sensibiliser les chasseurs de votre ACCA à cette situation afin de faciliter la détection précoce de nouveaux cas.

Préconisation de fermeture du lièvre sur les secteurs impactés

👉 Cette mesure de précaution apparaît aujourd'hui indispensable pour limiter la pression exercée sur une population fragilisée et favoriser le maintien de l'espèce dans les secteurs touchés.

👉 La situation sanitaire actuelle entre pleinement dans ce cadre exceptionnel et justifie la mise en œuvre rapide de mesures conservatoires adaptées.

👉 L'article 6, alinéa 58, des statuts des ACCA précise :
« Lorsque les circonstances d'urgence exceptionnelle l'imposent (type état d'urgence sanitaire), le Conseil d'administration, après validation par la FDC, peut prendre, à titre très exceptionnel, des décisions nécessaires à l'organisation de la chasse, et ce dans l'attente de validation par l'Assemblée générale qui suivra dans les meilleurs délais. »

👉 Les Conseils d'administration des ACCA de la plaine du Roussillon doivent se réunir dans les meilleurs délais afin de statuer sur cette proposition de fermeture et à informer la FDC66 de la décision prise.

Liste des communes ayant pris la décision de fermer la chasse du lièvre sur leur territoire

(liste non exhaustive, se renseigner auprès de son président d'ACCA)

- Baho
- Bouleternère
- Calce
- Claira
- Corbère-les-Cabanes
- Espira-de-l'Agly
- Llauro
- Le Soler
- Millas
- Montauriol
- Oms
- Peyrestortes
- Pézilla-la-Rivière
- Saint-Estève
- Saint-Féliu-d'Amont
- Saint-Féliu-d'Avall
- Saint-Jean-Lasseille
- Saint-Jean-Pla-de-Corts
- Salses-le-Château
- Tordères
- Villeneuve-de-la-Raho
- Vivès

Depuis quand et où circule la myxomatose du Lièvre ?

Les premiers cas de myxomatose du Lièvre en Europe ont été détectés en Espagne sur du Lièvre ibérique en 2018. Ils étaient répartis à l'origine principalement dans le sud et le centre du pays, puis dans toute l'aire de répartition du Lièvre ibérique (Lepus granatensis). Depuis 2023, de nombreux pays européens ont signalé des cas chez le Lièvre européen (Lepus europaeus) : Allemagne, Pays-Bas, Autriche, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie. La diffusion pourrait se faire aussi bien de proche en proche que par le biais d'échanges commerciaux.



Quels sont les signes cliniques ?

Les signes cliniques observés principalement chez le Lièvre ibérique sont une inflammation de la paupière avec gonflement, écoulement, conjonctivite, œdèmes des lèvres, des narines, génitaux, myxomes cutanés, amaigrissement. L'expression de cette maladie semble moins importante chez le Lièvre européen dont certains individus présentent peu, voire pas, de signes cliniques. La liste de ces signes reste à compléter en fonction des observations sur les épisodes en cours en France.



Comment se virus se propage-t-il dans les populations ?

La transmission de ce virus entre lièvres se fait par contacts directs et par le biais d'insectes piqueurs (on soupçonne que le rôle des moustiques, puces et autres insectes piqueurs, est important). Les cas présentent une forte saisonnalité avec un pic en fin d'été début d'automne et une disparition totale en hiver. Comme chez le lapin, les lièvres atteints peuvent être victimes de surinfections et porter d'autres agents pathogènes opportunistes (teigne par exemple).

Quel est son impact sur la dynamique de populations de Lièvre ibérique ? De Lièvre européen ?

L'impact est très fort sur les populations de Lièvre ibérique avec une mortalité de 55 à 70%. Il semblerait que les taux de mortalité locaux soient moins importants pour le lièvre européen que chez le Lièvre ibérique, mais cela reste à confirmer. L'impact a plus long terme dépend de différents facteurs dont l'abondance initiale de lièvres et les décisions de gestion qui sont prises (arrêt anticipé de la chasse). -Source FNC-

Ce virus ne peut pas infecter d'autres espèces que les lagomorphes.

Cependant, comme le virus de la myxomatose du Lapin, il entraîne une forte immunodépression. Les lièvres atteint peuvent donc être porteurs d'autres agents pathogènes pouvant infecter les chiens, voire l'Homme, comme la teigne.

Il est recommandé de ne pas laisser les chiens en contact avec des lièvres atteints et de les manipuler en respectant les consignes de biosécurité SAGIR de base (double paire de gants).

il est fortement recommandé de ne pas tirer les lièvres présentant des lésions. En effet un certain nombre d'entre eux peut guérir et accélérer l'immunisation de la population de Lièvre. Les femelles guéries transmettront des anticorps maternels aux levrauts et la circulation continue de ce virus permettra à ces levrauts, protégés par les anticorps maternels, d'acquérir une protection durable.

10 novembre 2026 - #144

à la Une



Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales

Valorisation de la venaison > l'installation d'une 5ème chambre froide retardée mais toujours en cours

La zone de construction prévue sur la commune de Vinça, est concernée par une ZPPAUP - *Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager* - qui nous a contraint à engager un architecte pour déposer un permis de construire.

👉 À ce jour, si le permis de construire est déposé nous attendons toujours la validation des autorités compétentes.

👉 Dès réception de cette notification nous débuterons les travaux au plus vite (la loi demande de respecter un délai incompressible de 3 mois).

👉 Bien sûr, nous regrettons toutes ces contraintes administratives qui retardent grandement la mise en service de cette 5ème chambre froide qui était prévue pour ouvrir un cours de saison et qui complètera notre maillage géographique.
(secteur Capcir / Cerdagne - Vallespir / Albères - Fenouillèdes / Agly)

👉 Ce projet vient en effet compléter les 4 points de collecte déjà stratégiquement répartis à travers le département des Pyrénées-Orientales afin de limiter le temps de transport du gibier et garantir un strict respect de la chaîne du froid.

👉 Les carcasses stockées dans ce réseau de froid sont ensuite collectées et valorisées localement par la société de négoce Guasch, après avoir subi des contrôles vétérinaires et sanitaires stricts

👉 Cette démarche a permis aux détenteurs de chasse locaux d'assurer des moyens complémentaires de financement pour faire face à des charges de plus en plus lourdes supportées par leur structure sans aller puiser dans la poche des chasseurs.

👉 Un investissement financé en partie par le projet ESPIR et le département des Pyrénées-Orientales.

ESPIR

Avec le soutien financier

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
FONDS NATIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE Massif des Pyrénées
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT Occitanie
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT Occitanie
Région Occitanie
Interreg POCTEFA
Cofinanciado por la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE
PYRÉNÉES ORIENTALES le Département

22 octobre 2026

à la Une

#142



Projet de gestion écologique des Sagnes d'Opoul

- LUTTE CONTRE LE BACCHARIS HALIMIFOLIA -

Un espèce inscrite sur la liste du 13 juillet 2016 des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne

👉 Dans le cadre du projet de gestion écologique des zones humides des Sagnes d'Opoul, les techniciens de la FDC66 et RIVAGE ont récemment réalisé une opération d'arrachage du Baccharis halimifolia, une espèce végétale exotique envahissante qui menace l'équilibre écologique du site.

👉 Cette intervention constitue l'action principale du projet et vise à restaurer les habitats naturels caractéristiques des zones humides.

👉 Ce projet est porté par la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales et bénéficie du soutien financier du Département des Pyrénées-Orientales.



👉Grâce à un arrachage mécanique ciblé, les plants de Baccharis ont été retirés afin de limiter leur propagation et de préserver les roselières, prairies humides et autres habitats favorables à la biodiversité locale.





👉 Cette action contribue notamment à la conservation de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens et d'insectes dépendant de ces milieux remarquables.



5 octobre 2026

Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales

à la Une



ESPIR

Interreg POCTEFA

Cofinanciado por la UNIÓN EUROPEA

Cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE

- PROJET ESPIR -

Équilibre Sylvo-Cynégétique dans les Pyrénées pour préserver notre patrimoine naturel

👉 La Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales (FDC66) est pleinement intégrée comme partenaire actif du projet ESPIR, un projet transfrontalier soutenu par le programme POCTEFA 2021-2027

👉 Un programme de coopération transfrontalière réunissant des partenaires français, espagnols et Andorrans autour d'un enjeu commun: améliorer l'équilibre entre les forêts et les populations d'ongulés sauvages (cerfs, chevreuils, isards, mouflons) dans le massif pyrénéen.

👉 Le projet ESPIR vise à préserver la biodiversité, à favoriser le renouvellement naturel des forêts et à développer une gestion durable de la faune sauvage à l'échelle des Pyrénées.

👉 Pendant trois ans, les partenaires uniront leurs compétences pour améliorer les connaissances, mettre en œuvre des actions concrètes sur le terrain et développer des solutions communes.

ESPIR en chiffres

- 12 partenaires français, espagnols et andorrans
- Plus de 2 M€ d'investissement
- 3 années d'actions

- Surveillance
- Intervention
- Prévention

Surveillance

Mieux connaître pour mieux agir grâce à la collecte et à l'analyse des données relatives aux populations d'ongulés et aux milieux forestiers.

Intervention

Agir sur les territoires où des déséquilibres sont identifiés en construisant des programmes d'actions adaptés aux réalités locales, en collaboration avec les chasseurs, les ACCA et les acteurs concernés.

Prévention

Partager les bonnes pratiques, expérimenter des dispositifs de prévention et valoriser les initiatives permettant de limiter les impacts sur les milieux forestiers tout en favorisant une gestion durable de la faune sauvage.

le projet ESPIR > plus de 2 millions d'euros d'investissement à l'échelle de l'ensemble du massif pyrénéen.

Par son implication dans ce programme, la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales contribue activement à la mise en place de solutions innovantes et concertées au service des territoires et de leur patrimoine naturel.

Pourquoi ESPIR ?

Préserver l'équilibre entre la forêt et la faune sauvage constitue un enjeu majeur pour l'avenir des Pyrénées.
La régénération naturelle des forêts dépend notamment de la pression exercée par les populations d'ongulés sauvages. Lorsque cette pression devient trop importante, elle peut compromettre le renouvellement de certains peuplements forestiers et affecter durablement les habitats naturels.
Grâce à la coopération entre partenaires français, espagnols et andorrans, ESPIR permet de mieux comprendre ces interactions, de partager les connaissances et de développer des solutions adaptées aux réalités de chaque territoire.
ESPIR apporte ainsi une réponse collective à un enjeu partagé à l'échelle de l'ensemble du massif pyrénéen.

La FDC66 s'appuie également sur le projet ESPIR pour faire évoluer son Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Les enseignements issus de la coopération transfrontalière permettent d'ajuster localement les modalités de prélèvement afin de garantir le renouvellement naturel des forêts.

Un enjeu commun à l'ensemble du massif

ESPIR réunit les chasseurs, les acteurs forestiers, les collectivités, les services de l'État ainsi que l'ensemble des partenaires concernés par l'équilibre sylvo-cynégétique.

Les ongulés sauvages constituent une composante essentielle du patrimoine naturel pyrénéen. Cependant, dans certains secteurs, leur présence peut exercer une pression importante sur les milieux forestiers et limiter leur renouvellement naturel.

Au sein du projet ESPIR, la FDC66 contribue à la collecte, à l'analyse et à la valorisation des données relatives aux populations d'ongulés et à leurs impacts sur les milieux forestiers.

Elle mobilise les acteurs locaux, anime les démarches de concertation et accompagne la mise en œuvre d'actions sur les territoires pilotes.

La FDC66 contribue également à l'expérimentation de solutions innovantes, à la diffusion des bonnes pratiques et à la promotion d'une gestion durable de la faune sauvage et des milieux naturels.

L'objectif est de construire des solutions partagées entre chasseurs, forestiers, collectivités et services de l'État afin de concilier préservation des forêts, gestion durable de la faune sauvage et usages du territoire.

Le projet ESPIR est cofinancé à hauteur de 65 % par l'Union européenne dans le cadre du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de l'espace transfrontalier Espagne-France-Andorre.

- **Coût total : 2.081.801,50€**
- **Aide FEDER : 1.353.170,97€**
- **Date de debut : 01/01/2026**
- **Date de fin 31/12/2028**



Les partenaires & associés

forespir · Office National des Forêts · CTFC · Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales · Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées · Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne · FDC64 Gestion · CNPF Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie · Communes forestières Union Grand Sud · Generalitat de Catalunya Departament d'Agricultura, Ramaderia, Pesca i Alimentació · Nafarroako Gobernua Gobierno de Navarra · orekan Gestión Ambiental de Navarra · Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie · hazi · Gobierno de Aragon · Préfet de la Région Occitanie Liberté Égalité Fraternité · Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt · Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie · Govern d'Andorra · Nature en Occitanie · Pays des Nestes

Soutenu par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg POCTEFA 2021-2027

à la Une

7 septembre 2026



L'INTERWIEW DE RENTRÉE

JEAN-PIERRE SANSON

PRÉSIDENT FDC66

Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales

AVANT L'OUVERTURE GÉNÉRALE DU 13 SEPTEMBRE PROCHAIN JEAN-PIERRE SANSON NOUS A ACCORDÉ UN ENTRETIEN EXCLUSIF

Le Président de la Fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales est revenu sur cet été où canicule et incendies ont mis à rude épreuve les hommes mais aussi la faune et la flore de nos espaces sauvages.

👉 *quelles décisions concernant la chasse au petit gibier ?*

👉 *quelles actions pour reconquérir les territoires brûlés?*

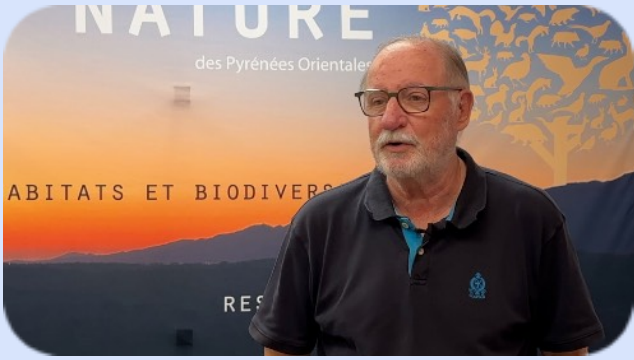
Et puis à quelques jours de l'ouverture générale, le Président Sanson a tenu à rappeler un mot d'ordre essentiel : SÉCURITÉ !

Il aborde aussi les échéances électorales nationales et les attaques qui commencent à fuser sur la chasse par ses opposants.

L'ITW INTÉGRALE EN VIDÉO 👉 **ITW INTÉGRALE JP.SANSON - OUVERTURE 2026**

Bilan d'un été difficile et solidarité des chasseurs

Jean-Pierre SANSON



« Oui, nous venons de passer un été éprouvant.

D'abord en matière d'incendie, nous avons été le premier département touché en France. Et puis, cette chaleur excessive, cette canicule…

Ma première pensée va bien sûr vers tous ceux qui ont souffert à divers titres. Je pense aussi aux territoires qui ont été impactés et je remercie tous les élans de solidarité qu'on a pu enregistrer envers les chasseurs qui vont se retrouver privés de leurs espaces sauvages. Une solidarité, j'espère, qui va continuer tout au long de l'année.

Nous avons d'ailleurs une liste à disposition à la Fédération pour pouvoir solliciter et accueillir tous ces chasseurs privés de territoire.

Concernant le petit gibier, les responsables cynégétiques de ces secteurs ont souhaité une interdiction sur les zones brûlées

Dès le mois de juillet, nous avons tenu une réunion ici même à la Fédération avec toutes les ACCA concernées. L'objectif, bien sûr, était de faire un point sur ces zones brûlées. Tout naturellement, des décisions ont été prises en matière de chasse. Il n' y aura pas de chasse au petit gibier sur les zones brûlées. Par contre, il y a eu consensus pour maintenir la chasse au grand gibier pour minimiser autant que possible les dégâts aux cultures.

Contrairement à ce que la croyance populaire pourrait laisser penser, le grand gibier a su en très grande partie échapper aux incendies et en retour s'en est pris aux cultures. Nos amis agriculteurs qui, au-delà de la sécheresse, des problèmes d'eau, se verraient confrontés aux dégâts de gibier se retrouveraient devant des problèmes insurmontables. Les seules cultures qui n'avaient pas été impactées et qui étaient susceptibles d'être récoltées, nous devions absolument les protéger. Et là, les chasseurs sont restés solidaires. Ils sont restés mobilisés et très attentifs pour surveiller ce qui se passe sur le territoire, surveiller le retour de la faune et surveiller bien sûr cette problématique des dégâts.

Ça fait partie des missions sur lesquelles nous avons sensibilisés nos responsables cynégétiques et j'en profite pour remercier toutes les équipes qui se sont investies. »

Nous avons une expertise certaine en matière de réhabilitation des zones brûlées



Jean-Pierre SANSON

« Nous avons un historique avec le feu très important qui a impacté la commune d'Opoul-Perillos en 2022. Nous nous sommes très investis avec la collectivité locale, les acteurs locaux et nous avons commencé la réhabilitation du secteur. Nous y travaillons encore.

Nous allons nous appuyer sur notre expérience acquise lors de nos travaux réalisés sur la commune d'Opoul-Perillos pour contribuer, si possible, à la réhabilitation des nouvelles zones brûlées.

On ne peut pas tout faire en même temps. Il va y avoir dans un premier temps une observation à la fois de la faune, mais également de la flore qui va revenir et puis faire des aménagements qui soient profitables à toutes les espèces, chassables ou non chassables. »

LE FILM DE LA RECONQUÊTE DU TERRITOIRE D'OPOUL-PERILLOS

👉 **POST INCENDIE : TERRITOIRE D'OPOUL-PERILLOS**



Objectif : zéro accident !

Jean-Pierre SANSON



«

Bien sûr, l'ouverture générale de la chasse, le 13 septembre cette année, reste un moment symbolique toujours attendu par l'ensemble des chasseurs du département.

Le maître mot, comme les années précédentes, sera SÉCURITÉ.

On a la chance dans les Pyrénées-Orientales d'avoir encore, l'an passé, enregistré zéro accident et c'est l'objectif bien sûr qu'il va falloir donc encore rechercher. On a tout mis en place : formation décennale, formation des chefs de battues, formation des présidents. Cette année, le schéma départemental, oblige d'établir un plan de chaque battue. Les postes également doivent être matérialisés.

Vous le voyez, chaque année, nous complétons, nous améliorons les aspects *sécurité* de notre pratique qui est la plus réglementée et encadrée de toutes les pratiques de «loisir» en France.

J'engage tout le monde à faire le maximum pour que ces mesures de sécurité qui protègent à la fois les chasseurs et tous les autres utilisateurs de la nature soit scrupuleusement respectée.

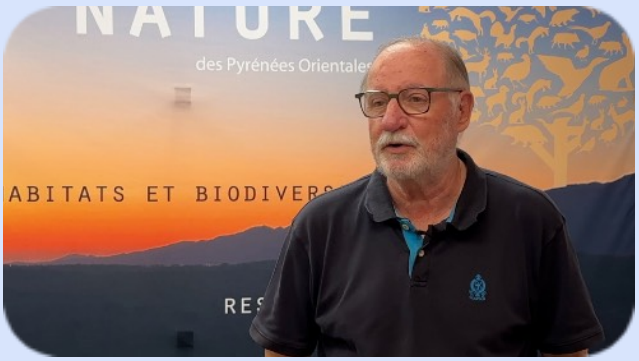
En matière de sécurité, il n'y a aucune place pour la fatalité.

On sait que la fatalité est rare dans les accidents. C'est très rarement la faute à «pas de chance». C'est parce que quelqu'un, à un moment, n'a pas respecté une consigne essentielle ou s'est trouvé là où il n'avait pas à se trouver.

Quand on analyse les accidents au niveau national, là aussi il y en a eu très peu cette année : 4 accidents mortels, oui, c'est toujours 4 accidents de trop, mais sur ces 4 accidents mortels, 3 étaient des auto-accidents donc tout simplement des manquements aux règles de sécurité de base. L'accident impliquant un tiers tient souvent à ces mêmes manquements : le non-respect de l'angle des 30 degrés, la non identification du gibier tiré…

Le gros travail qui a été fait par notre Fédération départementale mais aussi au niveau nationale porte ses fruits. On n'a jamais atteint un taux d'accident aussi bas en France depuis 30 ans. Continuons à être irréprochable. »

Une ouverture 2026 sous le signe d'une gestion rigoureuse



Jean-Pierre SANSON

«

Aujourd'hui, c'est clair , on ne peut plus se contenter de prélever. La gestion cynégétique de la faune fait partie de la chasse. Et pour défendre certaines chasses et certaines espèces, il faut en permanence évoluer car si on ne justifie pas de la gestion de certaines espèces, on les perdra tout simplement. Et ça évoluera encore. Et on aura encore de nouvelles exigences.

Alors, ça agace, je le sais, ça pénalise certains vieux chasseurs qui ne sont pas équipés de smartphones, je le sais, mais voilà, c'est incontournable.

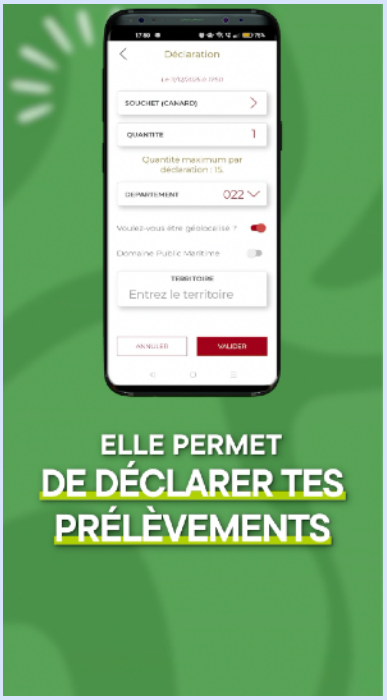
Chass'Adapt fait partie de cette évolution et qui nous permet justement de défendre la chasse de ces espèces que nos adversaires souhaiteraient nous voir bien sûr fermer.

Nous avons pris l'initiative de former les chasseurs à l'utilisation de l'application CHASS'ADAPT.

Très honnêtement, lorsqu'on a passé cette formation d'utilisation de l'application Chass'Adapt, on s'aperçoit que finalement c'est très intuitif. C'est très simple, le tout bien sûr… c'est d'avoir un téléphone.

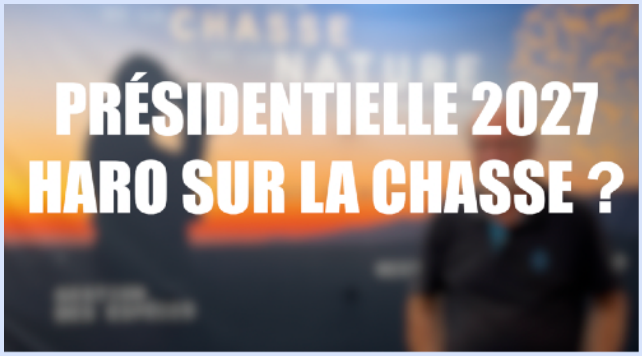
»







On peut déjà dire que les balles commencent à siffler à droite, à gauche...



Jean-Pierre SANSON

«

Oui, on peut déjà dire que les balles commencent à siffler à droite, à gauche. Et Sandrine Rousseau fait partie de ces personnages qui aiment se faire remarquer en attaquant la chasse et en mettant la chasse au milieu de l'élection présidentielle. Cette fois-ci, c'est allé très loin.



La chasse est un loisir tout à fait légal. Toute obstruction à la chasse, est passible de sanctions pénales.

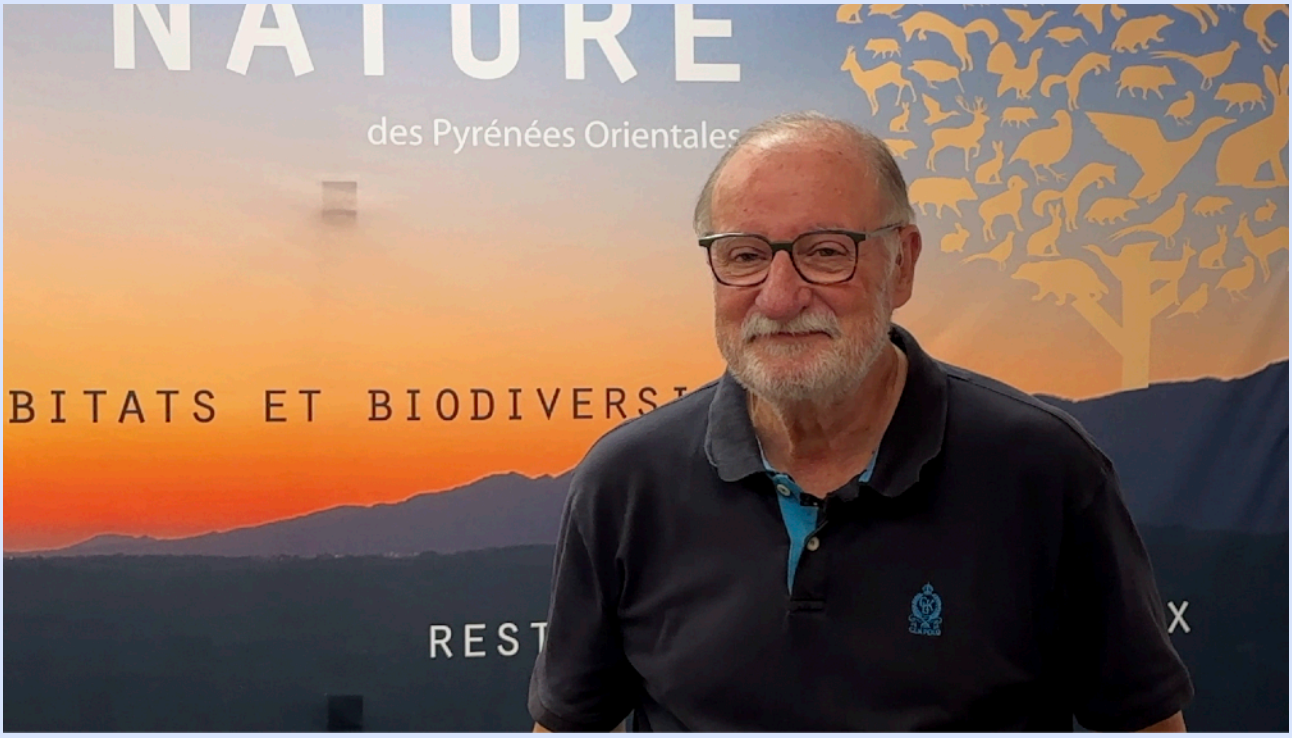
D'ailleurs, la Fédération nationale a engagé une procédure de plainte contre cette députée. Ils ont également envoyé des courriers à la fois à la Présidente de l'Assemblée, au Premier ministre, au Président de la République, de façon à faire rectifier ses propos qui sont des propos qui incitent carrément à la rébellion des anti-chasse contre les chasseurs.

Si vous, chasseurs, étiez confrontés à ce type de situation, je vous demande de ne pas tomber dans le piège de la provocation car c'est ce qu'ils espèrent. ÉVITEZ TOUTES VIOLENCES VERBALES OU PHYSIQUES mais prenez des photos, filmez et faîtes-nous un compte rendu. À partir de là, la Fédération soutiendra toutes actions en justice si elles sont nécessaires.

Je rappelle qu'au niveau national, il y a un site qui permet de déclarer toutes les obstructions à notre activité et la FNC y donnera également forcément suite.

Nous allons entrer dans une période extrêmement compliquée avec l'élection Présidentielle qui se profile. J'en appelle à tout le monde pour qu'on reste solidaires. On va en avoir besoin, plus que jamais.

Il faut plus que jamais faire abstraction de toutes les querelles intestines, querelles de clocher, entre personnes et autres. Si on veut sauver la chasse, ça passera aussi par là. »



« **J'ai commencé à chasser à 16 ans… c'est ma 58ème ouverture générale …**

… et ma dixième en tant que président.
J'espère que tout comme moi votre passion est intacte !

Je souhaite que cette passion continue de nous guider dans un esprit de cohésion et de convivialité.

Belle ouverture à toutes et à tous ! »

Jean-Pierre SANSON
Président Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales
Président Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

L'INTERVIEW INTÉGRALE EN VIDÉO ICI

👉 ***ITW INTÉGRALE JP.SANSON - OUVERTURE 2026***

9 juin 2026

à la Une

Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales



Formation à la méthode de suivi STOC EPS *

Du 3 au 5 juin 2026 la FDC 66 a reçu 8 techniciens/techniciennes de plusieurs FDC afin de les former à la pratique du suivi des espèces d'oiseaux par points d'écoute.

Le stage dispensé par Benjamin CALMON a allié théorie et pratique afin de répondre aux attentes.

L'évaluation du stage réalisé par les participants fait ressortir que les objectifs ont été atteints.

👉 *Le Muséum National d'Histoire Naturelle a établi les protocoles d'observation et d'étude. L'Office Français de la Diversité (OFB) apporte son financement à travers l'Éco-contribution*

* Suivi Temporel des Oiseaux Communs - Échantillonnage Ponctuel Simple



Aujourd'hui la commission européenne s'appuie principalement sur les données collectées dans le cadre du protocole STOC EPS pour évaluer les tendances d'évolution des espèces d'oiseaux (dont les espèces chassables).

La participation des chasseurs à ces suivis pour compléter les données collectées est indispensable.

Lancé en 1989 par le Muséum national d'Histoire naturelle, le STOC a été le premier observatoire participatif de biodiversité en France.

À l'origine, les sites suivis étaient choisis par les observateurs.

Mais afin d'éviter des biais potentiels liés à ce mode de sélection, il a été décidé en 2001 de recourir à un tirage aléatoire des sites suivis, de façon à représenter de façon équilibrée les différents types d'habitat sur le territoire.

L'Office Français pour la Biodiversité a rejoint le Muséum national d'Histoire naturelle pour faire vivre cet observatoire notamment en allouant des financements à travers l'Éco-contribution.

MUSÉUM NAL HIST NATURELLE

STOC
SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Tourterelle des bois



© Chasse-passion

20 mars 2026

à la Une



Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales

RESTAURER LA FONCTIONNALITÉ • MARES, MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS • TVB

RESTAURATION D'UNE HAIE BOCAGÈRE AUX SAGNES D'OPOUL

Les lycéens du collège de Cabestany en plein travail de plantation sur sol à tendance « saumâtre » avec des jeunes plants issus de boutures récoltées sur site (tamaris majoritaires et quelques figuiers).

Merci aux enseignants du collège !



Merci à l'ACCA de SALSES qui a pris en charge la réalisation des 200 trous de plantation et veillera à l'arrosage cet été 2026.

Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales

Une action de partenariat initiée dans le cadre de la Trame verte et bleue et organisée avec :

CONSERVATOIRE DU LITTORAL / RIVAGE / ACCA DE SALSES / COLLEGE DE CABESTANY / MAIRIE DE SALSES / LA FDC66 > MAISON DE LA CHASSE ET DE LA NATURE 66



- 👉 Plantation et appropriation des gestes adaptés
- 👉 Présentation du fonctionnement et des enjeux de l'étang de Salses Leucate.
- 👉 Visionnage du film «Les sagnes d'Opoul»
- 👉 Échanges avec les intervenants Jean Alexis NOEL (RIVAGE) et Benjamin CALMON (FDC66).

Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales

15 juillet 2026

à la Une

Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales



Réunion de clôture de la « Saison 6 » du projet CYNOBS.

Les fédérations, experts et partenaires ont fait le bilan des actions menées et on définit les perspectives à venir.

Le projet CynObs bénéficie du soutien du fonds Ecocontribution

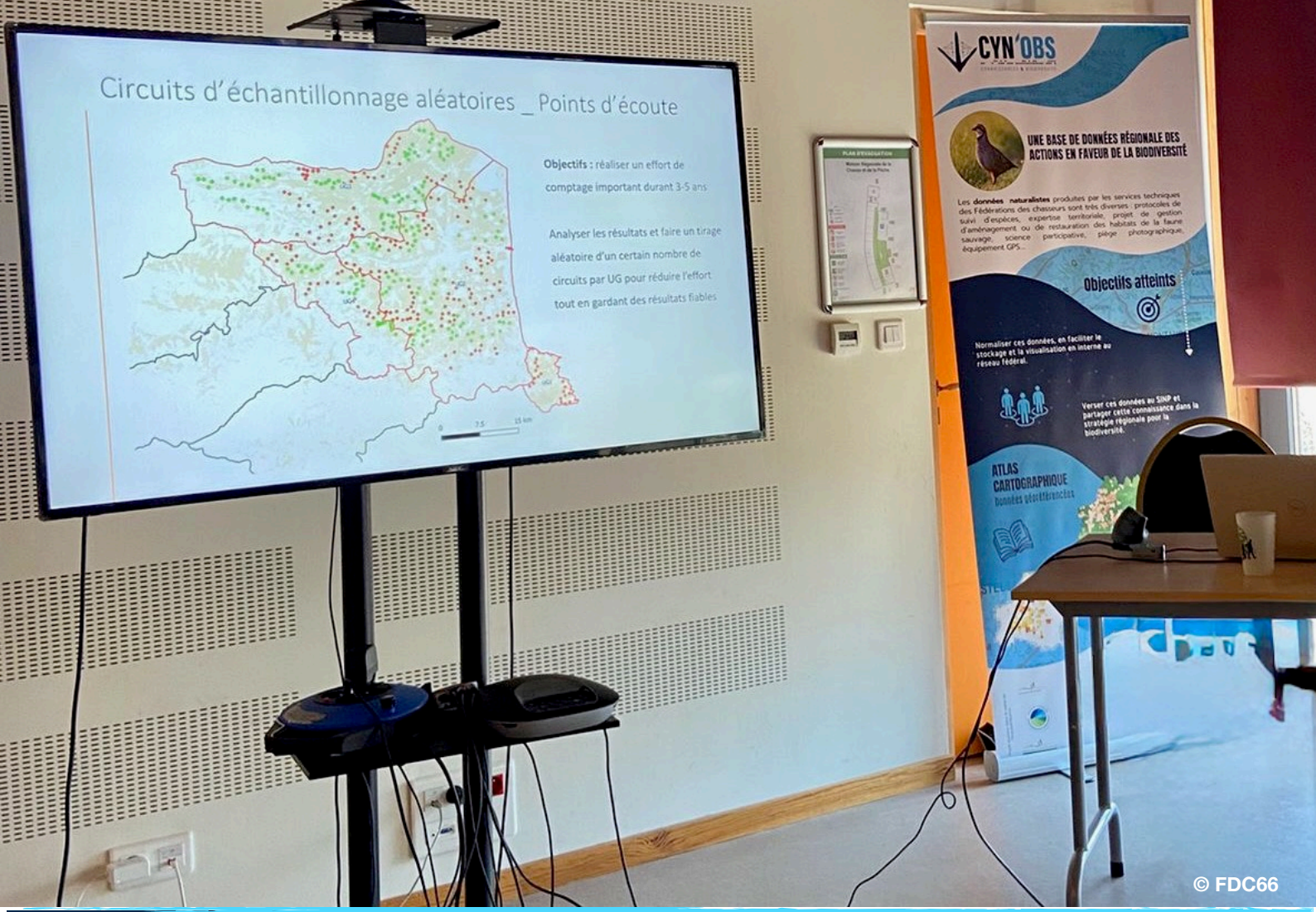
Financé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — OFB Office Français de la Biodiversité — Fédération Nationale des Chasseurs

La réunion s'est tenue à la Maison régionale de la chasse, de la pêche et de la nature à Montpellier

La matinée a été consacrée au comité de pilotage du projet. Un bilan des actions réalisées en 2025-2026 a été présenté, ainsi qu'un point sur les données collectées et validées.

Les participants ont également échangé sur la préparation des rapports techniques et sur le lancement de la « Saison 7 ».

Des intervenants de l'OFB ont présenté les activités de la direction de la recherche, notamment les programmes liés à la conservation et à la gestion des espèces exploitées, ainsi que les principes de la gestion adaptative.



© FDC66

L'après-midi a été dédiée à un atelier technique consacré à la Perdrix rouge.

Cet atelier marque le début d'une nouvelle étape pour l'espèce, avec la reprise de l'animation du réseau Perdrix rouge par le réseau des fédérations des chasseurs.

À cette occasion, un bilan des travaux menés collectivement depuis 2023 a été dressé, et la feuille de route pour la période 2026-2027 a été présentée et discutée.

Parmi les points forts, le projet *SMART-EVAL* : Il vise à mettre en place un suivi bio-acoustique de la Perdrix rouge sur les territoires incendiés des Corbières.

Valentin Boniface, technicien à la FDC66, a présenté une intervention dédiée à la Perdrix rouge, portant sur l'état des populations et leur gestion dans le département.

La réunion a également rappelé le rôle du projet *CYNOBS* comme base de données régionale au service de la biodiversité.

Cette plateforme permet de structurer, collecter et valoriser des données naturalistes (suivi d'espèces, cartographie, observations faunistiques, modélisation des corridors écologiques), contribuant ainsi à la stratégie régionale de conservation.

Ce projet, placée sous le signe de la collaboration, a permis de poser les bases des futures actions en faveur de la préservation et de la gestion durable de la Perdrix rouge.

Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées Orientales

Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie



Le projet CynObs bénéficie du soutien du fonds Écocontribution

Financé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — OFB Office Français de la Biodiversité — Fédération Nationale des Chasseurs

Le programme CYNObS, qui bénéficie du soutien de l'OFB, vise à organiser la collecte, l'analyse et la valorisation des données de comptage des espèces suivies par les Fédérations des chasseurs de la région.

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

PRÉSENTE







L'OCCITANIE
ELLE ME RESSEMBLE





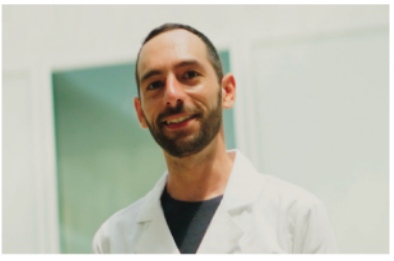




MA RÉGION
ELLE NOUS RASSEMBLE







J'AI 10 ANS

Crédits : © SIOT & © Région Occitanie © Sébastien Pauchant, © Sofiane Bensaïcara, © Laurent Boubonnet, © Léo Arcangeli, © Maxime Alexandrini





PSL Revêtements et Sols

Mas des Granges • 1264. Tra Le Soler 66300 THUIR

Tél. : 06 61 41 76 46

psl.revetementsetsols@gmail.com



Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales

Président
Jean-Pierre SANSON

Directeur
Jean-Roch CAZALS

fdc66@fdc66.fr

Nos soutiens historiques

FDC66 #142 - 22 octobre 2026